

RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01478

Numéro SIREN : 532 117 496

Nom ou dénomination : 2R ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2018 sous le numéro de dépôt 7287

2R ASSOCIES

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 13 rue Michel Berger – 91470 LIMOURS
RCS EVRY 532 117 496

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 JUIN 2018**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

QUATRIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice soit 65 204 €, de la façon suivante :

⇒ Aux Autres Réserves

65 204 €

L'associé unique prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme

Le Président


2R-A
13 rue Michel Berger
91470 LIMOURS
Tel : 01 61 38 10 06
R.C.S. EVRY 532 117 496

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 12 JUIL. 2018
	Numéro: 7287

Désignation de l'entreprise : SAS 2R ASSOCIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 13 Rue Michel Berger		91470 LIMOURS	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 5 3 2 1 1 7 4 9 6 0 0 0 2 8		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31/12/2017	
		N-1 31/12/2016	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS 2R ASSOCIES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10...000.....)	DA	10 000		10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000		1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	111 438		57 641
	Report à nouveau	DH	98 786		98 786
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	65 204		53 797
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	286 428		221 224
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	41 443		84 790
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	51 026		41 026
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 568		5 628
	Dettes fiscales et sociales	DY	22 547		18 615
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	16 200		16 200	
	Compte régul.	EB			
	Produits constatés d'avance (4)				
	TOTAL (IV)	EC	136 784		166 258
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	423 212		387 483
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	85 758		125 232
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 2R ASSOCIES

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF		
			FG	108 000	FH		FI	108 000	94 500
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	108 000	FK		FL	108 000	94 500	
	Production stockée*						FM		
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP		
	Autres produits (1) (11)						FQ	3	2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	108 003	94 502
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	9 830	9 116	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	763	722	
	Salaires et traitements*					FY	35 891	35 891	
	Charges sociales (10)					FZ	16 640	16 735	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements*			GA			
			{ - dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		3	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	63 125	62 467	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	44 878	32 036	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	30 000	30 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	30 000	30 000
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 283	3 775	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	2 283	3 775
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	27 717	26 225	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	72 595	58 261	

Désignation de l'entreprise : SAS 2R ASSOCIESNéant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		III			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	7 391	4 464	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	138 003	124 502	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	72 799	70 705	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	65 204	53 797	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Signature d'un protocole d'acquisition des titres d'une société de transport, la SARL
ESPACE TRANSPORT SERVICES

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	312 000		
Autres titres immobilisés	40		
Prêts, autres immobilisations financières	1 800		
TOTAL	313 840		
TOTAL GENERAL	313 840		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			312 000	312 000
Autres titres immobilisés			40	40
Prêts, autres immobilisations financières			1 800	1 800
TOTAL			313 840	313 840
TOTAL GENERAL			313 840	313 840

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 800		1 800
Autres créances clients	11 578	11 578	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 538	3 538	
Groupe et associés	25 000		25 000
TOTAL	41 916	15 116	26 800

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	114	114		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	41 329	41 329		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 568	5 568		
Personnel et comptes rattachés	5 000	5 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 601	10 601		
Impôts sur les bénéfices	2 927	2 927		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 536	3 536		
Autres impôts taxes et assimilés	482	482		
Groupe et associés	51 026	0	51 026	
Autres dettes	16 200	16 200		
TOTAL	136 784	85 758	51 026	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	43 373			

Engagements financiers

Les emprunts bancaires sont garantis de la façon suivante:

- **Pour le Premier prêt de 130.000 Euros de nominal :**
Hypothèque par M et Mme GONCALVES DOS REIS pour un montant de 130.000 euros sur un
immeuble sis à Limours - Nantissement de 2000 parts sociales de la Société ATS, détenues par la
Société 2R Associés à hauteur de 130.000 euros - Caution personnelle solidaire et indivisible de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

M GONCALVES DOS REIS à hauteur de 169.000 euros

- **Pour le Deuxième prêt de 150.000 Euros de nominal:**

Hypothèque par M et Mme GONCALVES DOS REIS pour un montant de 150.000 euros sur un

immeuble sis à Limours - Nantissement de 2000 parts sociales de la Société ATS, détenues par la

Société 2R Associés à hauteur de 150.000 euros - Caution personnelle solidaire et indivisible de

M GONCALVES DOS REIS à hauteur de 37.500 euros - Aval de la SOCAMA VAL DE FRANCE à hauteur de 100% du prêt.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	114
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 568
Dettes fiscales et sociales	7 846
Autres dettes	16 200
Total	29 729

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	35 891
Total	35 891

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4080 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4080 euros HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro HT

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

KRISTELL PENHOAT

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables Paris/Ile de France
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

EXPERTISES COMPTABLES - AUDITS

COMMISSARIATS AUX COMPTES DE SOCIETES

2R ASSOCIES

**Société par actions simplifiée au capital
de 10 000 euros**

**13 rue Michel Berger
91 470 LIMOURS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

"2R ASSOCIES"
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10 000 Euros
R.C.S. EVRY 532 117 496
13 rue Michel Berger
91 470 LIMOURS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS 2R ASSOCIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SAS 2R ASSOCIES à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2017 et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité

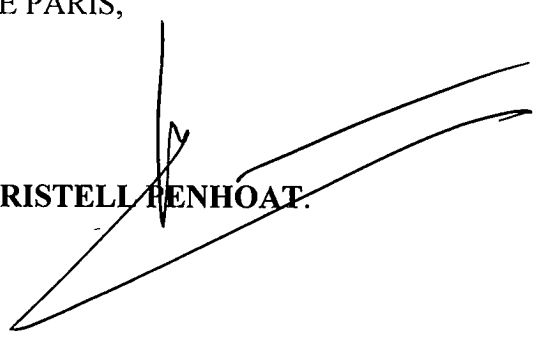
de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MONTREUIL, le 13 juin 2018

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES,
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DE PARIS,

KRISTELL BENHOAT.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	312 000		312 000	312 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	40		40	40		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 800		1 800	1 800		
	Total II	313 840		313 840	313 840		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	11 578		11 578	11 578		
	Autres créances	28 538		28 538	34 228	5 690	16.62
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	69 256		69 256	27 837	41 419	148.79
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	109 372		109 372	73 643	35 730	48.52
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	423 212		423 212	387 483	35 730	9.22

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

25 000

JA

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	111 438	57 641	53 797	93.33
	Report à nouveau	98 786	98 786		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	65 204	53 797	11 407	21.20
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	286 428	221 224	65 204	29.47
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	41 329	84 702	43 373	51.21
	Concours bancaires courants	114	88	27	30.39
	Emprunts et dettes financières diverses	51 026	41 026	10 000	24.37
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 568	5 628	60	1.07
	Dettes fiscales et sociales	22 547	18 615	3 932	21.13
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	16 200	16 200		
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	136 784	166 258	29 474	17.73
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		423 212	387 483	35 730	9.22

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

85 758

125 232

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	108 000		108 000	94 500		13 500	14.29
Chiffre d'affaires NET	108 000		108 000	94 500		13 500	14.29
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			3	2		0	13.88
Total des Produits d'exploitation (I)			108 003	94 502		13 500	14.29
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			9 830	9 116		715	7.84
Impôts, taxes et versements assimilés			763	722		42	5.77
Salaires et traitements			35 891	35 891			
Charges sociales			16 640	16 735		95	0.57
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				3		3	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			63 125	62 467		658	1.05
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			44 878	32 036		12 842	40.09
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		30 000		30 000		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		30 000		30 000		
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		2 283		3 775	1 491	39.51
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		2 283		3 775	1 491	39.51
2. Résultat financier (V-VI)		27 717		26 225	1 491	5.69
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		72 595		58 261	14 334	24.60
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		7 391		4 464	2 927	65.57
Total des produits (I+III+V+VII)		138 003		124 502	13 500	10.84
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		72 799		70 705	2 094	2.96
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		65 204		53 797	11 407	21.20

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	8
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	8
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	8
Permanence ou changement de méthodes	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Titres immobilisés	10
Charges à payer	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	11
Honoraires des commissaires aux comptes	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	11
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Signature d'un protocole d'acquisition des titres d'une société de transport, la SARL
ESPACE TRANSPORT SERVICES

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

~~Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles~~
comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et
suivants du Plan Comptable Général 2016.

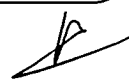
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est
la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du
code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC
2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan
comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par
rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	312 000		
Autres titres immobilisés	40		
Prêts, autres immobilisations financières	1 800		
TOTAL	313 840		
TOTAL GENERAL	313 840		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			312 000	312 000
Autres titres immobilisés			40	40
Prêts, autres immobilisations financières			1 800	1 800
TOTAL			313 840	313 840
TOTAL GENERAL			313 840	313 840

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 800		1 800
Autres créances clients	11 578	11 578	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 538	3 538	
Groupe et associés	25 000		25 000
TOTAL	41 916	15 116	26 800

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	114	114		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	41 329	41 329		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 568	5 568		
Personnel et comptes rattachés	5 000	5 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 601	10 601		
Impôts sur les bénéfices	2 927	2 927		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 536	3 536		
Autres impôts taxes et assimilés	482	482		
Groupe et associés	51 026	0	51 026	
Autres dettes	16 200	16 200		
TOTAL	136 784	85 758	51 026	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	43 373			

Engagements financiers

Les emprunts bancaires sont garantis de la façon suivante:

- **Pour le Premier prêt de 130.000 Euros de nominal :**

Hypothèque par M et Mme GONCALVES DOS REIS pour un montant de 130.000 euros sur un
immeuble sis à Limours - Nantissement de 2000 parts sociales de la Société ATS, détenues par la
Société 2R Associés à hauteur de 130.000 euros - Caution personnelle solidaire et indivisible de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

M GONCALVES DOS REIS à hauteur de 169.000 euros

- **Pour le Deuxième prêt de 150.000 Euros de nominal:**

Hypothèque par M et Mme GONCALVES DOS REIS pour un montant de 150.000 euros sur un

immeuble sis à Limours - Nantissement de 2000 parts sociales de la Société ATS, détenues par la

Société 2R Associés à hauteur de 150.000 euros - Caution personnelle solidaire et indivisible de

M GONCALVES DOS REIS à hauteur de 37.500 euros - Aval de la SOCAMA VAL DE FRANCE à hauteur de 100% du prêt.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	114
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 568
Dettes fiscales et sociales	7 846
Autres dettes	16 200
Total	29 729

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	35 891
Total	35 891

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4080 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4080 euros HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro HT

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ANA TRANSPORTS SERVICES	187 056	100.00	1 933
- EXECUTIVE LIMOUSINE SERVICES	74 143	100.00	5 757
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			